



ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE N°24/2019

Portant autorisation de pose d'échafaudage

Le Maire de la Commune d'ECKWERSHEIM,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU la demande en date du 16/05/2019 par laquelle l'entreprise ISOCOLORS sollicite l'autorisation de poser un échafaudage sur trottoir sur la façade de l'immeuble sis 2 rue du Général De Gaulle, en vue d'y réaliser des travaux, du 17 au 31 mai 2019,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre des mesures particulières lors de ces travaux ;

A R R E T E

Article 1^{er} : En raison des travaux susmentionnés, le pétitionnaire est autorisé à procéder à la mise en place d'un échafaudage sur trottoir au droit de l'immeuble sis n°2 rue du Général De Gaulle, du 17 au 31 mai 2019.

Article 2 : L'échafaudage devra être signalé de jour et éclairé de nuit au moyen de dispositifs adaptés. Il ne devra pas dépasser l'emprise du trottoir.

Article 3 : Les installations publiques de signalisation (panneaux de signalisation,...) devront rester visibles en toutes circonstances.

Article 4 : Le stationnement sera interdit dans la zone des travaux. Les véhicules en stationnement interdit, gênant ainsi le bon déroulement des travaux, seront évacués et mis en fourrière, aux frais et risques des contrevenants.

Le pétitionnaire se chargera de mettre en place des panneaux d'interdiction de stationner.

Article 5 : La voie publique devra rester libre de tout dépôt d'objets ou matériel.

Article 6 : Ces dispositions seront en application dès la mise en place de la signalisation réglementaire par l'entreprise chargée des travaux.

Article 7 : Cet arrêté peut être contesté devant la juridiction compétente dans un délai de 2 mois selon le recours gracieux ou le recours administratif.

Article 8 : Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mundolsheim
- EMS, voiespubliques-centretechnique@strasbourg.eu et sophie.gelb@strasbourg.eu
- EMS, DEPN (DirectionEspacesPublicsNaturels@strasbourg.eu)
- EMS, Service Propreté, Département Collecte des Déchets
- Le SDIS
- L'entreprise ISOCOLORS
- Affichage en Mairie

Fait à Eckwersheim, le 16 mai 2019

Le Maire
Michel LEOPOLD

The image shows a handwritten signature in black ink, which is somewhat stylized and overlaps with an official circular seal. The seal is from the Municipality of Eckwersheim, featuring the text 'MAIRIE D'ECKWERSHEIM' around the top edge and '67550' at the bottom. In the center of the seal, there is a coat of arms depicting a figure holding a staff. A small star is visible on the right side of the seal's border.